



MEDITERRANEAN CITY-TO-CITY MIGRATION

ÉTUDE DE CAS DE VILLE BEYROUTH

LA MAISON AMEL POUR LES DROITS DE L'HOMME (AHHR):
UN ESPACE DE SOLIDARITÉ À BEYROUTH

ÉDUCATION ET FORMATION

DROITS DE L'HOMME

COHÉSION SOCIALE

DROITS DES RÉFUGIÉS

DROIT HUMANITAIRE

RECHERCHE

BEYROUTH

Mise en oeuvre par



Cette étude de cas a été développée dans le cadre du projet européen MC2CM, Migration Ville à Ville en Méditerranée, un projet coordonné par l'ICMPD et financé par l'Union européenne et l'Agence suisse pour le développement et la coopération. Le projet MC2CM travaille depuis 2015 avec les villes d'Amman, Beyrouth, Lisbonne, Lyon, Madrid, Tanger, Tunis, Turin et Vienne au renforcement des connaissances sur la migration urbaine.

En outre le projet cherche à entretenir un dialogue entre pairs et un apprentissage réciproque sur les défis urbains spécifiques tels que la cohésion sociale, le dialogue interculturel, l'emploi et la mise en place de services de base pour les migrants, entre autres. Cette étude de cas a été choisie par la municipalité de Beyrouth afin de présenter un cas pratique contribuant à l'inclusion sociale des migrants au niveau local.



L'AHHR EST UN CENTRE DES SAVOIRS SUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET LA PROTECTION JURIDIQUE DANS LE MONDE ARABE, PROPOSANT DES COURS ET DES ATELIERS DE FORMATION À DE JEUNES PROFESSIONNELS

RÉSUMÉ

La maison Amel pour les droits de l'Homme (AHHR) a été fondée en 2009 pour combler les lacunes en matière de connaissances et d'éducation autour de la défense des droits de l'Homme et de la protection juridique au Liban et dans le monde arabe. Le projet propose divers cours sur les droits de l'Homme destinés principalement à de jeunes professionnels. L'un de ses programmes les plus populaires est son université d'été annuelle sur le droit et les conflits armés qui attire des étudiants de tout le Moyen-Orient dont certains sont eux-mêmes des réfugiés. Le programme crée un espace de solidarité où les participants peuvent discuter de certaines des questions les plus critiques affectant la région.

Dans le but de devenir un centre de premier plan de savoirs dans le domaine des droits de l'Homme, l'AHHR offre également à ses anciens élèves des possibilités de recherche et des partenariats avec des organisations pour mettre en œuvre des projets fondés sur les droits de l'Homme. «Sanctuaire dans la ville» est de ces projets, et se base sur des ateliers organisés avec la municipalité de Beyrouth et la communauté des réfugiés de la ville, créant une plateforme de discussion pour les questions ayant trait à la protection des réfugiés. Le développement collectif d'une charte locale sur les droits de l'Homme a été entrepris dans le cadre de ce projet.

ARRIÈRE-PLAN ET OBJECTIFS

Beyrouth est la capitale et la plus grande ville du Liban avec une population de plus de 2,2 millions d'habitants vivant dans la région du grand Beyrouth. C'est également le centre politique, économique et culturel du Liban, abritant le siège du gouvernement, le plus grand port et le seul aéroport international du pays. Au cours du siècle dernier, la ville a attiré des «vagues» successives de migrants, comprenant des réfugiés arméniens et catholiques de la Turquie ottomane au début du XXème siècle, des réfugiés palestiniens et arabes depuis le milieu du XXème siècle, ainsi que des travailleurs venus d'Asie du monde arabe depuis les années 1990.

Depuis le déclenchement du conflit syrien en 2011, le Liban a connu un large afflux de réfugiés. On estime qu'actuellement, avec 1,5 millions de réfugiés résidant au Liban, le pays compte le plus grand nombre de réfugiés par rapport à sa propre population (1:4). Toutefois, comme le Liban n'est pas signataire de la Convention de 1951 de l'ONU relative aux réfugiés, ceux-ci ne disposent pas de protection légale et doivent obtenir un permis de séjour au terme d'un processus long et compliqué. En dehors de la loi de 1962 concernant l'entrée, le séjour et la sortie des étrangers au Liban, il n'existe pas de politique nationale clairement définie sur la migration.

De plus, la politique de «non-camp» selon laquelle le Liban a refusé d'établir des camps officiels pour les réfugiés syriens, a attiré beaucoup de réfugiés vers les villes, telle que Beyrouth qui compte à présent plus de

300 000 réfugiés. Cela a accru la pression sur des infrastructures et des services publics déjà tendus, constituant un problème considérable pour les municipalités aux ressources limitées. Dans le cadre du plan de réponse à la crise de 2015 du Liban – établi par le gouvernement libanais et des agences de l'ONU – les municipalités sont à présent directement impliquées dans la mise en œuvre de projets en réponse à la situation des réfugiés, Beyrouth ayant une approche particulière du fait des nombreux réfugiés vulnérables présents dans la ville.

Étant à la fois un gouvernorat et une municipalité, Beyrouth compte un gouverneur désigné par l'État qui dispose d'une série de pouvoirs exécutifs et est responsable devant le Ministère de l'Intérieur et des municipalités, ainsi qu'un maire élu issu d'un conseil municipal aux pouvoirs décisionnels limités. Alors que la municipalité encourage la «diversité culturelle» à Beyrouth, l'accès des migrants aux droits fondamentaux peut poser problème compte tenu de la complexité du régime politique confessionnel du Liban.

L'AHHR a été fondé en 2009 pour promouvoir les droits de l'Homme du point de vue du droit humanitaire international. Le projet présente une double stratégie consistant à éduquer et à former aux droits de l'Homme et aux questions de protection juridique au Liban et dans le monde arabe pour devenir une source principale de savoirs dans ce domaine. En tant que seule ONG locale pouvant assurer une formation adaptée sur la législation relative aux réfugiés, l'AHHR a attiré depuis 2011 de nombreux activistes syriens cherchant à se former à ce sujet.

MISE EN OEUVRE

L'AHHR a été fondé en 2009 par le Dr Kamel Mohanna (Président de l'Association Amel), le Dr Karim Mufti et M. Wissam Al-Saliby en collaboration avec la clinique d'aide juridique des droits de l'Homme de l'université La Sagesse. L'ensemble de la logistique, du matériel et de l'expertise requis pour développer l'AHHR découle de ce partenariat universitaire. En outre, ce partenariat donne au projet la crédibilité nécessaire pour accéder au financement de l'Open Society Institute. L'université d'été sur le droit et les conflits armés a été le premier programme lancé en 2011, suivi du cours sur le droit des réfugiés palestiniens en 2013. Ces deux cours ont lieu chaque année depuis leur création.

Le but essentiel du travail de l'Association Amel est de renforcer une culture du droit et de la citoyenneté, pouvant promouvoir les droits civils universels. L'AHHR a été fondée en réponse au chaînon « juridique » manquant de ce programme. Au travers d'une stratégie double de formation et de production de savoirs, l'AHHR s'efforce d'étendre son expertise aux approches juridiques de la défense des droits de l'Homme, et crée des programmes destinés à éduquer la prochaine génération d'activistes du droit des réfugiés. La plupart des participants aux cours de l'AHHR sont de jeunes professionnels qui pensent, comme l'Association Amel, que les jeunes sont les véritables moteurs du changement.

L'un des programmes les plus populaires de l'AHHR est l'université d'été sur le droit et les conflits armés. Ce cours de deux se-

maines est extrêmement populaire, attirant chaque année 35 à 50 participants de tout le Moyen-Orient (certains étant eux-mêmes des réfugiés). Pendant l'université d'été, les étudiants se familiarisent avec les principes de base des droits de l'Homme, le droit humanitaire international, le droit pénal ainsi que les mécanismes permettant de juger les violations de ces droits. Aucun diplôme officiel ni expérience professionnelle ne sont requis pour ce cours, toutefois, l'AHHR propose d'autres programmes plus avancés pour les diplômés et jeunes professionnels.

Les autres programmes proposés par l'AHHR couvrent le droit des réfugiés palestiniens, l'organisation communautaire pour la défense des droits de l'Homme et l'usage de la vidéo pour l'action de plaidoyer. Ces cours attirent des étudiants issus d'univers professionnels et culturels très divers, assurant d'intéressantes opportunités d'échange. Ainsi l'AHHR ne fournit pas seulement une exceptionnelle formation aux droits de l'Homme, assurée par des experts universitaires, juristes et travailleurs humanitaires de premier plan, mais contribue également à créer de la cohésion sociale et de la solidarité entre les communautés en ouvrant une plateforme de rencontre et de débat autour de certaines des questions les plus pressantes du monde arabe.

De plus, dans le cadre de sa volonté de devenir un pôle de savoirs sur les droits de l'Homme et la protection juridique au Moyen-Orient, l'AHHR propose chaque année jusqu'à quatre anciens élèves de mener des recherches sur des sujets concernant le droit dans les conflits armés. Ces recherches alimentent le contenu des cours

de l'AHHR et certains anciens élèves sont mêmes revenus pour assurer leurs propres ateliers et cours. L'AHHR espère que ces recherches et expériences continueront de servir de point de référence pour les institutions travaillant sur les droits de l'Homme et les questions de protection juridique au Liban et dans le monde arabe.

L'AHHR forme aussi occasionnellement des partenariats afin de mettre en œuvre des projets de défense des droits. Le projet «Sanctuaire dans la ville», mené en collaboration avec la Coalition internationale pour l'habitat - Réseau habitat et droit foncier, en est un exemple. Le but de ce projet était de permettre la rencontre des principaux acteurs de la crise des réfugiés, la municipalité de Beyrouth et les réfugiés eux-mêmes, pour discuter de problèmes liés aux droits des réfugiés à Beyrouth. Par le biais de quatre sessions, les réfugiés ont pu participer au développement de programmes de protection et à la création d'un projet de charte locale sur les droits.

FINANCEMENT ET RESSOURCES

Le partenariat de l'AHHR avec l'université La Sagesse a fourni au programme l'expertise nécessaire et le soutien requis pour lancer le projet ainsi que pour réunir un financement initial de la part de l'Open Society Foundation. L'AHHR étant installée au siège de l'association Amel de Beyrouth, aucune ressource n'a été nécessaire pour financer un site.

Les programmes de l'AHHR sont financés individuellement par différents bailleurs. Par exemple, au cours des dernières an-

nées, l'Open Society Foundation, l'ambassade de Suisse et l'organisation suédoise Diakonia ont financé l'université d'été.

RÉSULTATS ET EFFETS

L'éducation et la formation proposées aux jeunes professionnels par l'AHHR leur apportent une compréhension profonde des droits de l'Homme et des problèmes de protection juridique au Liban et dans le monde arabe, et leur fournissent les outils nécessaires pour s'attaquer aux violations des droits d'un point de vue légal dans leur future vie professionnelle. Alors que certains programmes sont destinés à des diplômés de l'université et à des professionnels expérimentés, d'autres cours tels que ceux de l'université d'été sont ouverts à tous, constituant une opportunité inclusive pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur les droits de l'Homme.

Les programmes de l'AHHR encouragent la cohésion sociale en attirant des étudiants venus d'horizons différents et en leur fournissant une plateforme d'apprentissage et de discussion sur le sujet des droits de l'Homme. Qu'un cours ait une durée d'un jour ou de plusieurs mois, l'AHHR offre un espace de solidarité où des étudiants de milieux divers étudient ensemble en tant que citoyens engagés et informés dans le but de soutenir l'accès des étrangers et des réfugiés aux droits fondamentaux. Au sein de cet espace, c'est la capacité des personnes à accéder à leurs droits de façon équitable et égale qui est au centre des préoccupations, plutôt que leur statut légal dans leur pays de résidence.

Les évaluations annuelles internes de l'AHHR démontrent que son travail s'inscrit dans le contexte actuel, avec des recherches et des programmes pertinents et répondant à la demande. Comme l'AHHR fait office de source de savoirs sur les droits de l'Homme au Liban et au Moyen-Orient, la recherche menée et l'expérience acquise par le projet ont un effet direct sur les programmes basés sur les droits mis en œuvre par l'association Amel et d'autres organisations. À ce jour, quatre brochures ont été publiées par l'AHHR en arabe sur le droit dans les conflits armés, à l'aide de recherches réalisées par ses propres élèves, et une cinquième est en cours de réalisation.

Forte de son expérience en matière de droit des réfugiés et des rapports de l'association Amel avec la communauté locale de réfugiés, l'AHHR a pu se positionner en partenaire de la mise en œuvre du projet «Sanctuaire dans la ville». Ce projet a contribué directement à l'inclusion de réfugiés dans les processus de prise de décision sur leurs droits et protection en créant une plateforme de rencontre et d'échange avec des membres de la municipalité de Beyrouth. Par le biais d'ateliers, les réfugiés ont pu participer au développement de programmes de protection qui leur sont destinés et ont pu donner leur accord sur les principes définis dans le projet de charte sur les droits de l'Homme pour Beyrouth.

LIMITES ET DÉFIS

Un problème constant qui affecte toutes les organisations des droits de l'Homme et auquel l'AHHR s'efforce de pallier par ses recherches et formations est l'absence

d'adoption de conventions humanitaires internationales, le manque de volonté politique en matière de droits de l'Homme, et l'absence de poursuites judiciaires ou de recours aux mécanismes juridiques transitionnels contre les violations des droits au Liban.

Certaines années ont connu des problèmes de financement de programmes tels que l'université d'été sur le droit et les conflits armés. Alors que les cours de l'AHHR sont généralement gratuits pour ses participants, des frais de 100 USD sont demandés aux participants pour pallier au manque de ressources certaines années, afin de maintenir le programme et d'éviter la dépendance aux bailleurs. Les étudiants de Palestine et de Syrie sont toutefois toujours d'être dispensés de paiement.

En tant que partenaire local de la mise en œuvre du projet «Sanctuaire dans la ville», initié par la Coalition internationale pour l'habitat et le Réseau pour le logement et les droits fonciers, l'AHHR a connu certains problèmes pour faciliter la rencontre de divers acteurs. En particulier, la municipalité de Beyrouth était extrêmement occupée et avait sa vision propre de la gestion des réfugiés, compliquant son adhésion au projet. Néanmoins, compte tenu de la puissance du réseau Amel et de ses intervenants, l'AHHR a assuré une participation basique de la municipalité bien que celle-ci ne soit pas réengagée dans le projet depuis la rédaction de la charte des droits de l'Homme pour Beyrouth.

ENSEIGNEMENTS

Le rôle essentiel de l'AHHR en tant que centre de formation aux droits des réfugiés et à la protection juridique, en particulier depuis le début du conflit syrien en 2011, est un témoignage de son importance en tant que plateforme de savoirs sur les droits de l'Homme au Liban et dans tout le Moyen-Orient.

Les anciens élèves de l'AHHR ne se contentent pas de recevoir une formation dispensée par des experts de renom dans le domaine, contribuant à leur future carrière, mais il leur est offert une chance de rencontrer des personnes venant de différents horizons, certains eux-mêmes réfugiés, et de discuter des questions des droits de l'Homme selon divers points de vue. L'université d'été compte à présent plus de 200 anciens élèves originaires de tout le monde arabe.

En se servant des liens de l'association Amel avec la population locale de réfugiés et en collaborant avec d'autres organisations, l'AHHR a permis de mettre en œuvre le projet «Sanctuaire dans la ville», facilitant les rencontres entre des réfugiés de Beyrouth et la municipalité avec le projet d'élaborer une charte locale sur les droits de l'Homme. Il s'agit d'un résultat important, bien que la municipalité de Beyrouth n'ait fourni qu'une participation minimale. Alors que les capacités et les ressources des municipalités libanaises sont en effet grevées par la crise des réfugiés, la coopération avec la société civile pour dans la mise en œuvre de projets de défense des droits est un élément clé pour partager la charge de travail de façon constructive.

La dernière idée en date de l'AHHR consiste à développer une série d'indicateurs de «justice sociale» destinés à surveiller les conditions socio-économiques des réfugiés et des communautés «d'accueil» au Liban tout en aidant également l'association Amel à mesurer l'efficacité de ses programmes. Si ce projet s'avère viable, les ONG libanaises pourraient prendre en charge la collecte des statistiques locales, tandis que les municipalités représenteraient une précieuse source d'informations sur les enjeux de gouvernance locale, tels que les contraintes qui pèsent sur leur action. À ce jour, il s'est avéré extrêmement difficile de trouver les ressources et les experts nécessaires pour conduire ce projet, mais l'AHHR lancera un nouvel appel à candidatures et continuera à travailler sur ces sujets en 2018.

RÉFÉRENCES

- Blog (en arabe): <https://amelhuman-rights.wordpress.com>
- Source d'informations (en anglais): <http://amel.org/programs/amel-house-for-human-rights/>
- Info. sur le projet Sanctuaire dans la ville de Beyrouth: http://www.hlrn.org/img/documents/Sanctuary_fiche.pdf
- Université d'été sur le droit dans les conflits armés: <http://amel.org/back-to-summer-school-on-law-and-armed-conflicts/>
- Association Amel Internationale (2014) À propos de la maison Amel sur les droits de l'Homme. Beyrouth: Amel Association International

Personne interrogée: Dr Karim El Mufti

Co - financé par l'Union Européenne



Co - financé par



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Cette étude de cas a été rédigée par Anya Cardwell sous la coordination de Barbara Lipietz et de Tim Wickson de la Bartlett's Development Planning Unit (DPU), University College of London (UCL) et du Comité UCLG sur l'intégration sociale, la démocratie participative et les droits de l'Homme, dans le cadre du projet MC2CM.



 @urban_migration
 icmpd.org/mc2cm
 mc2cm@city-to-city.org